Nos Almanachs

DEMANDER A NOS POINTURIERS

L'Almanach catholique de Roubaix

L'Almanach de Tourcoing

qui viennent de paraître

Ligue vélocipédique du Nord. — Le Comité provisoire de la L. V. N. nous prie de faire connaître que ils délivrent des cartes d'identité prouvant l'entrée en franchise des bicyclettes en Belgique, moyennant le paiement d'une modique cotisation de 0.50 centimes valable pour l'année présente, qui est commencée.

— La cotisation de 0,50 centimes peut être payée en timbres-poste. Pour signer les bulletins d'adhésion-pétition, on peut se présenter au siège social, à Roubaix, Café Loquet, 2, boulevard Gambetta, et à Tourcoing, Café du « Pavillon », rue de Turonne, près la place Thiers.

L'affluence des adhésions fait prévoir que la Ligue Vélocipédique du Nord sera d'ici quelques mois la Société régionale la plus importante par le nombre; l'un des secrétaires se tient tous les soirs de 7 à 8 heures et le dimanche dans la matinée, à la disposition des cyclistes, au siège social.

Harpe pharmatique Pleyel. Vente et location. Seul représentant pour Roubaix-Tourcoing, Marcelli; 2 et 10, rue de Bois.

Institut technique Montbéliard. — Samedi 19 novembre, à 8 h. 1/2 du soir, l'abbé Tilliu, professeur de tissage industriel donnera une conférence sur une nouvelle mécanique Jacquard, dont nous avons publié la description, système D'Hondt, réduction Vincenzi, tissant à *pas ouvert*, avec un seul crochet et un seul collet par fil.

MM. les industriels et les directeurs sont spécialement invités à assister à cette conférence.

Des explications détaillées seront données sur le métier même fonctionnant à l'Institut.

Fixture et plumes pour modes. — Teinture, Frisure et Nettoyage de Boas et Plumes. — Maison J. FERAIN, 7, rue Pellart, 7, Roubaix.

Ouverture de la « Bouchée de pain ». — Les intéressés qui désirent participer à l'œuvre sont priés de se faire inscrire au local, rue Sébastopol.

Les inscriptions sont reçues tous les matins, de 8 heures à 10 heures (dimanche excepté).

L'ouverture devant être fixée très prochainement, les personnes qui ne veulent pas éprouver de retard dans la remise de leurs cartes d'admission, sont priées de se hâter.

Grand choix d'objets d'art et cadeaux. — Mme Meester, 26, r. de la Gare, Roubaix.

Les accidents du travail. — Un ouvrier de pierres, Louis Royer, 29 ans, de Wattignies, au service de M. Victor Bayart, rue Masséna, blessé au pied gauche, 8 jours de repos.

— Un tailleur de pierres, Léopold Chaval, 19 ans, Grande-Rue, 279, de chez M. Eugène Vandoorsselaere, rue Papin, blessé à la main gauche, 10 jours de repos.

— Un électricien, Gaston Royart, 19 ans, rue de l'Epeule, 6, de la Société Electrique du Nord, rue de Voltaire, blessé au poignet gauche, 25 jours de repos.

Simplex, merveilleux appareil, permet d'obtenir sans étude, sur tous pianos, exécution artistique. — Dépôt exclusif : Maison Bocquet, 138, Grande-Rue.

Quand on est ivre. — Dans la soirée de mardi, un tisserand, Adolphe Carlemon, 49 ans, demeurant rue de Flandre, 25, qui était ivre, a pénétré dans la cour du usage de Mme Prouvost, rue du Nouveau-Monde, où il a injurié le directeur et lui a cassé son lorgnon.

L'agent de police Franchomme, prévenu, a pris Carlemon au violon.

CONDITIONNEMENTS

Mouvement de la semaine du 7 au 12 novembre 1901

VILLE DE ROUBAIX

Soies	608 k.
Laines peignées	414,595
Laines tissus	79,005
Laines diverses et blousses	91,647
Cotons	36,259
Total	621,624

Décroissage, 81 opérations. — Tirage, 165 opérations 1/2. — Marché à terme .....

Le Directeur : Le Bovrin.

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Soies	625 k.	
Laines peignées	408,690	
Laines tissus	70,297	
Laines diverses et blousses	5,047	
Cotons	38,609	
Total	517,242	

Marché à terme, ... fils. — Décroissage, 81 opérations. — Tirage, 437 opérations.

Le Directeur : J. Delattre.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX

2, rue du Chateau, 2

Séances des 12 et 13 novembre

CAISSE CENTRALE ET SUCCURSALES		VERSEMENTS			REMBOURSEMENTS		
		Fr.	C.	Nombre	Fr.	C.	Nombre
Roubaix	Samedi	97	15	13.406	50	8.597	65
	Dimanche	224	20	24.313	65	23.068	17
Lannoy		20	15	2.320	00	1.720	00
Croix		5	5	660	5	1.630	75
Wattrelos		8	5	705	5	559	07
Leers		10	5	1.667	5	800	00
Totaux		364	65	42.671	15	36.376	64

Les opérations du mois de novembre sont suivies :

A Roubaix, par MM. J. Defrenne-Wibaux, Auguste Pennel, A. Lepoutre fils et Gabriel Renault, directeurs. — A Lannoy, M. Anselme Defrenne. — A Croix, MM. Etienne Lepers et Alp. Delgalle. — A Wattrelos, MM. J.-B. Quenoy et Louis Boucart. — A Leers, MM. Jules Haves et Oscar Desquiens.

Caisse de Roubaix. — La caisse est ouverte pour les versements, les samedis, de 9 h. à 10 h. 1/2, les dimanches, de 9 h. à 11 h. — Les remboursements ont lieu les samedis, à 10 h. 1/2, les dimanches, à 11 h. 1/2, 6 jours après la demande. Les bureaux sont ouverts *tous les jours de 9 h. à midi et 2 à 5 h.*, pour les demandes de remboursements.

Le Caissier, Tiquex.

Etat-civil de Roubaix

Du 16 Novembre

Naissances. — Madeleine Gothals, rue du Tilleul, 63. — Madeleine Carretta, rue Blanchemaille. — Henri Delbergue, rue Lacroix, maisons Lefebvre, 11. — Rémi Debergue, rue Lacroix, cour Duquenne, 6. — Arthur Boudi, rue Wagram, cour Colonie, 1.

Décès. — Marcel Vuylsteke, 11 ans, contremaître de carbonnage, rue de Mouvaux. — Berthe Beauvert, 1 mois, rue Rollin, 60. — Emile Heuvem, 18 ans, employé, rue de Postel, 67. — Jean Dachy, 45 ans, tisserand, r. de Rome, cour Ducrocq, 1. — Gustave Vanzollebeke, un mois, rue Wagram, 15. — Jean Delobelle, 69 ans, sans profession, boulevard de Metz, 32. — Jochimas Dubayoe, 21 ans, sans profession, boulevard de Reims, 56.

WATTRELOS

Comment on monte un « scandale clérical »

Depuis lundi, il courait en ville le bruit d'un « scandale clérical ».

Voici comment et pourquoi :

Délégués cantonaux drôlement reçus

Lundi, dans l'après-midi, MM. le docteur Dupré et Demiaddy, délégués cantonaux, se présentaient à l'école de garçons du Centre et s'entretenaient, auprès du directeur, M. Bouvard, de l'état de santé des élèves. Plusieurs enfants de la commune atteints de différentes affections : teigne et autres, leur furent tout d'abord présentés. Puis M. Bouvard leur dit que l'un de ses adjoints, M. Vallo, lui avait signalé quatre enfants de l'Hospice fréquentant l'école, qui portaient quelques légères plaies aux oreilles. On sait que l'Hospice de Wattrelos est dirigé par des religieuses. M. le docteur Dupré se fit immédiatement amener les enfants mentionnés, pour les visiter.

Ce sont : Gustave Dupré, 11 ans ; Jules Millescamps, 7 ans ; Louis Périn, 10 ans ; et Charles Millescamps, 7 ans.

Cet examen terminé, M. Dupré déclara que les plaies trouvées aux oreilles des quatre enfants provenaient de traitements violentes. Il procéda à *l'interrogatoire* des bambins et, par une infinité de questions auxquelles ils ne comprenaient probablement pas grand'chose, il leur arracha les quelques réponses suivantes :

Gustave Dupré aurait eu, il y a longtemps déjà, les oreilles tirées par le contremaître de l'Hospice ; Jules Millescamps aurait subi le même traitement, il y a quelque deux mois, de la part de son père et de la Sœur Sainte-Adelinde, attachée à la surveillance des enfants ; Louis Périn aurait eu aussi les oreilles tirées par le contremaître et par des camarades avec qui il s'était battu. Quant au petit Charles Millescamps, pas d'explications ; il ne put en donner malgré les pressantes questions qui lui étaient posées.

M. le docteur Dupré, ces *explications* recueillies, fit aussitôt appeler le brigadier des gendarmerie qui, ainsi qu'on le lui demandait, dressa simplement procès-verbal des faits que nous venons de raconter.

Déclarations de M. le Docteur Lepiat, maire de Wattrelos

Dès matin, M. le docteur Lepiat, maire comme médecin et comme maire, des faits qui précèdent, prendit connaissance. Il vient les quatre enfants et déclara dans un sens opposé à celui de M. le docteur Dupré, parlant d'une façon absolue la violence comme cause des plaies légères qu'ils portaient.

M. Dhellum, adjoint au maire, vice-président de la commission des écoles, en présence de ces déclarations contradictoires, se décida alors à faire examiner les quatre bambins par M. le docteur Tilly, médecin-légiste à Roubaix. Il leur a remis une lettre dans ce sens.

M. le docteur Lepiat a fait des déclarations on ne peut plus catégoriques :

« Les plaies très légères que portent les enfants, dit-il, *n'ont pu en aucuns cas être causées par des violences*. Ce sont des « bobos » d'enfants, excessivement fréquents, comme on en voit à chaque instant ; ils proviennent d'une inflammation érythémateuse et eczémateuse, d'origine lymphatique ».

Ce que dit la Sœur Supérieure

A l'Hospice, les religieuses, navrées de tout le bruit fait autour d'elles, protestent énergiquement contre les allégations mensongères dont elles sont l'objet.

« On veut tout simplement faire un scandale, mais rien n'a Supérieure ; jamais la moindre mauvais traitement n'a été infligé à ces enfants, depuis qu'ils sont confiés à nos soins. Jamais la moindre suspicion n'a été adressée à ce sujet à notre contremaître, très ancien dans la maison, pas plus qu'à Sœur Ste-Adelinde, à qui l'on pourrait plutôt reprocher sa trop grande bonté envers nos petits pensionnaires.

« Il est puéril d'attribuer les « bobos » relevés sur quelques-uns d'entre eux à des violences. Les enfants que l'on confie à notre garde nous arrivent presque toujours couverts de plaies de ce genre, résultats d'une enfance privée de soins, de vices du sang souvent héréditaires et qu'il est très difficile de guérir.

« D'ailleurs, ce qui prouve bien qu'ils n'ont répondu comme ils l'ont fait qu'en étant habilement amenés par les questions posées et sans trop savoir ce qu'ils disaient, c'est que tout à l'heure encore, quand les gendarmes sont venus les interroger à nouveau, ils s'embrouillaient, se contredisaient ou ne savaient que répondre. — Loin de les molester, la Cour permet à deux un jour que le père de Jules Millescamps leur fait certainement les oreilles d'un dernier parce que sa conduite n'avait pas été bonne, ou si ce marquer que c'était là un mauvais système de répression pour les enfants. »

Le Rapport de M. le docteur Bulo est parvenu dans la soirée de mercredi.

Les conclusions ce sont guère favorables à ceux qui ont voulu monter le « scandale clérical ».

Elles ne font que confirmer celles qu'avaient prises M. le docteur Lepiat.

Les voici en résumé :

Eczéma impétigineux de l'oreille, ayant rendu l'épiderme plus friable ; crevasses dues probablement à des tiraillements, mais non pas à des tractions, car elles n'occupent pas la base de l'insertion de l'oreille, seul endroit où la traction pourrait causer une déchirure.

La plupart de ces plaies sont en voie de guérison et elles ne sont pas récentes.

Un des enfants a un chapelet ganglionnaire auquel du pus, qui tendrait à prouver chez lui une origine diathésique de l'affection strumeuse.

Le « scandale clérical » est avorté.

Le médecin ne voient rien, mais plus que la musique qu'on y avait adaptée.

Il n'y a plus qu'à attendre les autres !

WATTRELOS. — 15 novembre. — Naissances. — Laurent Vanlaeneghem, rue Talon. — Marie Hespel, à la Petite-Frontière.

LLERS. — 14 novembre. — Naissances. — Marie Hespel, à la Petite-Frontière.

CROIX ET TRANGLE !

Je veux vous mettre en garde contre certaines théories subversives et dégénérantes qui semblent chez l'homme tout ce qu'il a de bon, de noble et de généreux.

Je veux parler de cette doctrine d'après laquelle servir son pays serait une corvée inutile et dangereuse. Non, mes amis, faire son service militaire n'est pas une corvée, c'est un devoir que tous les Français sont heureux d'accomplir.

Soyez de bons français, soyez de bons soldats. Partez au régiment heureux et fiers de savoir que toute la France républicaine se repose sur vous pour la garde de ses frontières et de son drapeau.

Ces figues et patriotiques sont la péroraison d'un discours prononcé dernièrement. Vous direz comme nous que celui qui en est l'auteur est un ardent patriote, un nationaliste diraient les journaux du bloc.

Pas du tout, l'homme qui a haranqué des bleus de cette façon, n'est pas nationaliste. C'est un combiste acharné qui a voté et fait voter pour un *homme politique* qui a osé dire :

Qu'il fallait du courage pour déserter. Qu'il n'y avait que les fainéants qui s'engageaient.

Vous trouvez cela étrange. C'est vrai que le vol soit tant de choses ... nous le collotte ... les clairs depuis que le détroqué tient les rênes du char de l'Etat.

Il a été enregistré pendant le mois d'octobre : 37 naissances, 9 mariages et 11 décès.

CROIX. — Décès. — Marie Decamps, 69 ans, ménagère, rue du Wasquehal, 79. — Félicie Gonse, 49 ans, épicière, rue Pasteur.

WASQUEHAL

Un nouvel « anarchiste » à titre d'information.

« Le maire avertit que le cours de couture et de coupe créé à l'école des filles du Centre va reprendre depuis le 25 novembre.

« Ce cours a lieu deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, de 2 à 5 h. du soir. »

HEM

Accident. — Théophile Boussemart, 41 ans, vacher chez M. Jean-Baptiste Boussemart, cultivateur, au Petit-Lannoy, a reçu, lundi, à 6 heures du matin, un coup de pied d'une vache. Dix jours de repos. Docteur Coubronne.

Les dénicheurs du bassin. — Dans la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs se sont introduits, dans la pâture de M. Desprez-Brabant, annexée à sa brasserie au Petit-Lannoy, et ont enlevé des oies. Un autre a rôdé à l'intérieur des mains des voleurs ; elle a été retrouvée le lendemain dans la propriété, portant encore au cou un mouchoir rouge et un foulard de soie qui avaient servi à la maintenir. L'importance du vol est d'environ 40 fr. La gendarmerie enquête.

Vol avec effraction. — Dans la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs jusqu'ici inconnus, se sont introduits dans la maison de M. Mathieu, journalier au hameau du Beau-Tertre, ont forcé deux tiroirs d'un bonnier, se sont emparés d'une somme de 22 francs.

La victime de ce vol avait omis l'imprudence de ne pas verrouiller la porte.

Leur coup fait, les cambrioleurs se sont enfuis, paraît-il, du côté de Lannoy.

M. Dillies et un de ses neveux qui dormaient dans la maison se souviennent d'avoir entendu, au milieu de la nuit un bruit vague auquel ils n'ont pas prêté attention.

La police a été avertie.

HEM. — Du 12 et 13 novembre. — Publications de mariage. — Henri Ladessous, 29 ans, journalier, et Sophie Sacquenne, journalière. — Jean Lannoyer, 21 ans, instituteur, à Hem, et Elise Corbetegy, 18 ans, sans profession, à Sainte-Adresse (Seine-Inférieure). — Henri Descamps, 24 ans, tisserand, à Lys, et Marie Lepoutre, 24 ans, bobineuse, à Hem. — Emile Boisset, 23 ans, tisserand, à Lannoy, et Marie Hellemans, 20 ans, ménagère, à Hem. — Henri Wattrelot, 21 ans, tisserand, à Lannoy, et Marie Bélin, 21 ans, ménagère, à Hem. — Louis Bequin, 27 ans, tisserand, à Hem, et Elise Bollin, ouvrière, à Lannoy. — Gustave Dewolf, forgeron, à Hem, et Céline Mullier, photographe, à Roubaix. — Modeste Debrielle, 22 ans, chauffeur, à Hem, et Rosalie Decoubelle, 22 ans, à Lannoy.

Décès. — Henri Delourme, 79 ans, aux Quatre-Bois.

NÉS. — 14 novembre. — Naissance. — Marie Wibaux, au Petit-Lannoy.

LYS-LEZ-LANNOY

Accident de travail. — Léon Jean-Baptiste, 39 ans, monteur de jacquards chez MM. Parent et fils, à Lys, a reçu sur la jambe gauche une mécanique qui s'est détachée d'un métier à tisser. Contusions très sérieuses. 20 à 30 jours de repos. Soins du docteur Caudmont.

NAISSANCES. — 14 novembre. — Naissances. — Elisée Vasseur, au Petit-Bois-Leuze.

Décès. — Melanie Pruvost, 64 ans, au Petit-Bois-Leuze. — Jeanne Carpiez, 8 mois, au Petit-Bois-Leuze.

FOWLER & LEDURE Tailleurs
LILLE — 92, rue Nationale — LILLE

TOURCOING

Institution Hêtre du Sacré-Cœur. — Nous rappelons qu'une conférence sera donnée, dans la salle des fêtes du Collège, vendredi prochain, 15 novembre, à 8 heures du soir, par M. le docteur Mitbeau, chirurgien des hôpitaux de Paris, sur « LA nécessité de l'éducation physique dans la formation de la jeunesse ».

Il ne sera pas envoyé d'invitations personnelles, mais les portes de la salle seront ouvertes à tous et aux familles. Le grand et tout actuel intérêt du sujet nous semble assurer à l'éminent conférencier un auditoire sympathique.

La Commission intercommunale des Eaux des Hauts-de-Roubaix et Tourcoing s'est réunie hier mercredi, à 10 h. 1/2 du matin, à l'Hôtel-de-Ville de Tourcoing.

Etaient présents : Pour Tourcoing, MM. Gustave Drop, député-maire, Maurice Cordier, adjoint, et Emile Wehnert, conseiller municipal ; pour Roubaix : MM. Eugène Motte, député-maire, et Gustave Wattinne, adjoint. M. Nourtier, directeur du service, assistait à la réunion.

Dans cette séance, qui n'a fini qu'à midi, diverses questions très importantes, toutes intéressant le Service des Eaux et celui des Tramways, ont été résolues. Elles seront prochainement soumises à la ratification des Conseils municipaux des deux villes.

A l'issue de cette séance, MM. Motte et Wattinne ont visité l'Hôtel-de-Ville et particulièrement le Musée.

Fête de Ste-Cécile (*Harmonie de la Croix-Rouge*). — La société célébrera les 20 et 21 novembre sa fête patronale annuelle de Sainte-Cécile ; elle exécutera, le 20, en l'église St-Joseph (Croix-Rouge) sa messe, pendant la messe de 11 h. 1/2, les morceaux suivants : 1° Marche Militaire française de la suite Algérienne de C. Saint-Saëns ; 2° Andante printanière de P. Lacombe ; 3° Fanfare héroïque de R. Godard.

A 2 h. 1/2, au siège, banquet suivi d'une fête intime. Il est rappelé aux intéressés que la souscription ouverte pour les banquets des 20 et 21 est close aujourd'hui.

Une fête de gymnastique. — La société de gymnastique du Casino organise pour le dimanche 1 décembre, à 4 heures, une grande fête de gala. On se rappelle le succès de la dernière fête. Nos vaillants gymnastes veulent faire mieux encore.

Le public toujours avide de ce genre de fêtes, s'empressera d'aller applaudir ces braves jeunes gens qui entraînent cette fête depuis six mois. Nous avons assisté à l'une des dernières répétitions ; franchement c'est bien.

Le programme comprendra de la gymnastique artistique, de l'acrobatie, des scènes comiques, etc.

Nul doute que la fête n'obtienne le plus brillant succès.

Pour vos cadeaux de fêtes, voyez le choix considérable en Coutellerie, Orfèvrerie, Jumelles, Baromètres et Thermomètres, Albert DECOCK, 19, rue St-Jacques.

Une filette dressée au vol. — *Son arrestation et celle de son père.* — A l'extrémité du territoire de Roncq (Bient-Four) vers Tourcoing, habite Désiré Binot, qui s'est marié il y a quelques années, avec la veuve Lemen.

Désiré Binot ne travaille que par intermittences. L'aîné des enfants, un garçon, rapporte chez ces infortunés qui du 8 à 9 fr. par semaine. Le loyer de leur maison est de 10 fr. par mois. La misère règne à ce logis où sont obligés subsister les parents à la bouche de leurs nombreuses bouches. La nourriture est rare et de mauvaise qualité.

Ce qui précède a conduit des malheureux au crime.

Depuis quelque temps, une filette du premier lit de Mme Lemen, 13 ans, 1/2, se rendait chez des voisins et y vendait et bazarde des objets de toilette, à Tourcoing, rue de Lille, rue Delaing, rue Neuve, ancien coulée, rue de la Gare, Elise, 32 ans, laquelle ne jouit pas de la plénitude de ses facultés.

L'octogénaire avait beau chasser la gamine dont la délicatesse laissait à désirer, celle-ci revenait toujours.

Samedi dernier, M. Deleu devait faire une course en ville. Il laisse sa fille à la maison et, revenu ferme la porte à clef. Il allait s'éloigner quand Elora se présente. Il la renvoya d'un ton sévère puis, se croyant retrompée chez ses parents, il continua sa route.

La gamine cependant s'avait fait, que, se dissimuler derrière une habitation voisine. Quand le vieillard eut disparu au tournant de la route elle sortit de sa cachette et revint vers la maison de M. Deleu. Elle soulevait un châssis à guillotine elle pénétra dans l'intérieur. La pauvre Elise s'avouvantée, elle se blottit dans un coin à son appartement.

Le vieillard, qui connaissait les habitudes de l'octogénaire, fouilla les poches d'un veston de taffetas suspendu près d'une fenêtre et en retira une clef avec laquelle il ouvrit un coffre en bois placé près d'un lit. Elle en retira un sac noir tellé dans lequel se trouvait une somme de 500 francs en pièces de cinq francs et en louis et se hâta de prendre la fuite.

Ce n'est que tard, ce soir, que M. Deleu, ayant besoin d'argent pour acheter du beurre, constata le vol.

Mardi, il se plaignit à M. Delattre, commissaire de police, qui lui dit que ses soupçons se portaient sur la petite Clara Lemen. —

M. le commissaire s'adressa alors à son confrère de Roncq, M. Verrier, et, avec lui, il fit une perquisition au domicile des époux Lemen. Il y trouva des chaussures, des vêtements, du linge, des couvertures et autres objets de première nécessité, entièrement neufs. Le tout a une valeur approximative de 300 francs.

Cette découverte était probante. Néanmoins, les parents, de même que la jeune Clara, hièrent très énergiquement que ces achats récents avaient été faits avec le produit d'un vol. Tu ne surent tout de même pas expliquer comment soudain, la fortune leur avait souri.

Désiré Binot et Clara Lemen ont été arrêtés. La mère a été laissée en liberté pour s'occuper de ses enfants.

DÉMÉNAGEMENTS pour tous pays, voitures capitonnées, HENRI DAEL. Vidanges par machine à vapeur, 116, rue de Dunkerque, TOURCOING.

Une chute. — Dans un bâtiment en construction rue du Blanc-Seau, impasse Saint-Hoore, 6, Charles Vandoorne, 45 ans, cherpentier, a glissé en posant un chevron et a fait une chute de plusieurs mètres. Le docteur Guisset, qui lui a donné ses soins, a constaté la fracture d'une côte et lui a prescrit un repos de trois à quatre semaines. Le blessé a ensuite été reconduit à son domicile, rue Augereau.

Les accidents de travail. — Pierre Canonne, 25 ans, rattacheur, rue du Flocon, doigt droit comprimé entre deux organes de son métier. Docteur Delagrange, quinze jours de repos.

— Henri Vandverschelde, 17 ans, rue du Touquet, 143, abcès à la face palmaire du pouce droit à la suite d'une piqûre. Docteur Leduc ; repos de 10 jours.

— Bertha Tanglus, 23 ans 1/2, rattacheuse, rue d'Alsace, 64, coupure à l'index droit et abcès consécutif. Docteur Leduc ; repos de dix jours.

Les épaves. — M. Duquenne, rue du Cymbale, 51, a trouvé une chienne rousse, poil ras, taché de blanc sur le devant. — M. Julien Desmet, rue de Paris, 392, a trouvé un chien de chasse d'assez forte taille, poil roux. — M. Henri Desmettre, rue de la Lutte, 256, a trouvé un chien canin noir avec collier clouté, sans nom. — M. Anatole Haquette, rue du Madrid, 12, a trouvé un jeune chien fox blanc, avec tête noire, queue coupée. — M. Albert Planche, demeurant à Ronbaix, contour de l'église du Saint-Rédempteur, a trouvé Grande-Place un paquet contenant une paire de souliers jaunes, une casquette noire et une paire de mitaines. — L'agent Pattyn a trouvé Grande-Place un jouet d'enfant dénommé « jeu de Croc ».

Etat-civil de Tourcoing

du 16 novembre

Naissances. — Frontesaux Paul, rue des Cinq Voies. — Delcroix Berthe et Julia, rue du Pont Rompu. — Fastelaix Jeanne, rue des Flandrines, 49. — Wauters Marie, rue du Flocon, 73. — Flabaut Georges, rue de Tournai. — Vandesampele Victor, rue Jourdain, 41.

Mariages. — Stier Auguste, fabricant de tricots, 61 ; Dulat Gabrielle, sans profession. — Quinon Henri, bonnetier, et Legley Flore, sans profession.

Décès. — Lobbrecht Henri, 53 ans, rue du Canard. — Voll Sophie, 6 ans, rue de Carvin, 11.

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ recommandé à la ménagère

HALLUIN

Descente de parquet. — Le parquet de Lille, représenté par MM. Delale, juge d'instruction ; Porquet, greffier, et Philippe, interprète, est descendu à Halluin mercredi à 2 h. 30. Il venait instruire l'affaire de coups qui s'est passée au Calbras. Les magistrats se sont rendus sur les lieux de la rixe et ont entendu François Bouckaert qui, à la suite de coup de pied reçu dans le ventre, a dû s'aliter ; son état est même jugé grave et il a reçu l'Extrême-Onction mercredi matin.

Quelques autres témoins ont été également interrogés.

Quant à Calbras, il se trouve toujours à l'hôpital de Tourcoing.

HALLUIN. — Du 15 novembre. — Naissances. — Crays Jean-François, rue Saint-André. — Delcourt-Verder Zoé, rue de Linselles. — Dierkens Florentine, rue Saint-André.

Du 16. — Décès. — Bebel Madeleine, 5 ans et six mois, rue de la Lys.

WASQUEHAL. — Du 9 au 15 novembre inclus. — Naissances. — Marguerite Flaigin, chemin de Willemeau. — Marcelle Desnouck, chemin de Bruxelles. — Julienne Adins, rue de l'Epinette. — Adolphine Martin, rue du Bréton. — Rose Gallez, rue Saint-Antoine. — Alphonse Vandenbroucke, place de Lille. — Lucien Blanchon, rue de la Liberté. — Emile Jaroszeck, 80 ne le Marnière. — Georges Delande, rue Sainte-Croix.

— Publications de mariages. — Emile Houzé, ouvrier, dom. à Croix, et Rose Lefebvre, journ., ch. de Lille, maj. — Fernand Dilly, terrass., ch. du Crampon, et Marie Renaut, journal., ch. du Crampon, maj. — René Delannoy, ingénieur des mines, dom. à Bethune, et ayant à Lille, et Marguerite Carbonnelle, s. p., r. d'Esquermes, maj. — Joseph Février, ouv. tourn. en fer, rue St-Brice, et Victorine Bourdon, ménag., r. Marcelin, maj. — Leopold Levau, ouv. tann., à Marcelin, et Angèle Lacroix, fileuse de lin, ch. de Bruxelles, maj. — Charles Raverdy, négoc., et Marie Lemaire, s. p., dom. à Bondues, maj. — Louis Gommenginger, journ., dom. à Croix, et Amélie Bachelin, fil. r. Pasteur, maj.

— Mariages. — René Marchal, 23 ans, forgeron, r. Sainte, et Julia Vrazic, 20 ans, ménagère, r. Blanchemaille. — Florent Allemeersch, 20 ans, journalier, dom. à Antoing, et Adèle Mart, 20 ans, ménag., pl. Sébastien. — Jules Barbier, 27 ans, tisseur, r. des Sablonnières, et Marie Bogaert, 25 ans, ménag., r. des Sablonnières.

— Décès. — Jules Foucart, 32 ans, journal., rue St-Piat. — Elise Maisnem, 69 ans, ménag., rue des Soeurs-de-la-Charité. — Louis Philippart, 60 ans, fabricant de margarine, r. de la Planche, veuf d'Henriette Delcroix.

— Lucien Guilbert, 20 ans, sp. d'Amélie Sacquerie, journal., r. Au-Poids. — Florine Verbecq, 61 ans, sp. de Frédéric Sénéchal, domest., ch. du Doulx. — Emile Desmytter, 25 ans, boulang., r. Blanchemaille, fils d'Adolphe Desmytter. — Madeleine Vantighem, 10 ans, r. Ste-Croix. — Ferdinand De Bruycker, 66 ans, machin. retraité, ch. de la Tombe, v. d'Hermille Bourgoy, Emilie Hiroux, 69 ans, journ., boulev. Laloing, v. de Louise Leloc.

La Grande Pharmacie de France, 1, rue Faidherbe, à Lille, pratique toujours les prix les plus modérés ; elle n'admet pas les rebais dangereux qui l'obligeraient à sacrifier la qualité aux prix. Son principe est de demander au commerce, largement entendu et exercé, le juste rémunération qu'un commerce restreint et timide lui refuserait.

DUNKERQUE

Le Liquidateur à Dunkerque

Le sieur Desroumaux, liquidateur de la Congrégation des Sœurs Sacramentines, avait chargé M. Bolvin, juge-de-paix, d'apposer les scellés sur un immeuble qui fut possédé par les Religieuses, rue Faulconnier.

Le juge a rencontré devant la porte, MM. Bouty de Lepelsio, représentant le propriétaire, et François Bernard, secrétaire de l'Association des Pères de famille, qui se sont opposés à la pose des scellés.

M. Bolvin a introduit une demande en référé près le président du tribunal.

Accidents. — Vers 10 heures du matin, Auguste Dooms, 37 ans, de Rosendaël, a fait une chute dans la cale du vapeur *Emandale*, il a le pied gauche luxé.

— Adolphe Delporte, 41 ans, de St-Pol, a été blessé à l'épaule gauche par la chute d'un sac d'orge qui n'est échappé de l'élingue à bord du vapeur *Lucina*. Le blessé a dû être transporté à l'hôpital où il a été admis d'urgence.

— Hippolyte Sirpen, 35 ans, journalier, rue du Lion-d'Or, est tombé dans la darse 1 du bassin Freycinet entre le quai et le vapeur *Ville de Constantine*. Il a pu être retiré sain et sauf par Louis Néret, 34 ans, marin à bord de ce navire.

COLLECTIONNEURS ! Demandez à vos épiciers le
CHOCOLAT-LOUIT
Chaque tablette contient soit dessins ou cartes postales artistiques avec notre indication complète française.
Pour prospectus s'adresser à LOUIT Frères et Cie, BORDEAUX

VALENCIENNES

Conférences. — 700 personnes environ assistaient mardi soir à la conférence donnée salle Watteau, par M. Dutbolt, professeur à l'Université catholique de Lille, sous les auspices de la Société des Jardins ouvriers.

M. Paul Dupont, conseiller municipal, présidait la réunion, ayant à ses côtés : MM. Mabille de Poncheville, Jules Billiet, François Lepilliez, conseillers municipaux, ainsi que MM. l'abbé Theillier de Poncheville, Emile Cartier, P. et E. Mesnard, Paul Mariez Theillier, membres du Comité de « Jardins ouvriers et Habitations ouvrières » ; M. Delcourt-Haillot, M. le docteur Wacquez, M. Marc Delcourt.

Après une délicate allocution prononcée par M. Paul Dupont qui recueille d'unanimes applaudissements, la parole est donnée à M. l'abbé Charles Theillier de Poncheville, fondateur de la société, qui en fait l'historique et constate les résultats encourageants qu'elle a obtenus.

Il établit ensuite la cause de cette société et fait appel à de nouveaux dévouements, à de nouvelles générosités pour que l'œuvre puisse continuer sa marche en avant et obtenir de nouveaux résultats.

M. Dutbolt expose ensuite avec talent les avantages que des sociétés semblables à celles de Valenciennes procurent aux familles ouvrières ; il démontre les bienfaits qu'elles ont produits au point de vue de la santé, de l'épargne au foyer et de haute moralité.

Il nous montre l'ouvrier propriétaire de son coin de jardin où le sarclée, en dont il est fier, car son jardin, il l'a arrosé de ses sueurs et il a travaillé pour rembourser sa maison. Voilà de la charité bien comprise et qu'on ne saurait assez encourager.

Aussi il engage les membres du Comité des Jardins Ouvriers et des Habitations Ouvrières à persévérer dans leur tâche ayant la certitude qu'ils auront bientôt dans leurs efforts par de nouveaux concours.

M. Dutbolt a été vivement et longuement applaudi. Avant de lever la séance, M. Paul Dupont remercie les différents orateurs et en joint à eux pour l'encouragement qu'ils ont apporté pour les œuvres ouvrières.

PROVILLE. — **Une noyade.** — Mercredi, vers 10 h. 1/2 du matin, des marinières ont découvert, près de l'écluse de Proville, un cadavre flottant sur l'eau ; il paraît être celui d'une jeune fille d'une vingtaine d'années.

L'identité de la noyée n'est pas encore établie.

Le cadavre a été transporté à la mairie de Proville.

ARTHRITIQUES Buvez à vos repas CONTREXEVILLE-PAVILLON

FEUILLETON N° 105

LE BARON JEAN

Par Camille DEBANS

Tout d'abord, ils avaient dressé un plan de campagne, et comme ils s'entendaient très bien ensemble, ils tombèrent vite d'accord sur les moyens d'exécution.

— Si ce Lestremont, dit Géruze, est allé voir de jour l'usurier, notre tâche ne sera pas difficile.

— C'est clair. Il s'agit donc de savoir à quel nous en tenir sur ce point.

— Et ce sera vite fait. Car ce bourgeois, qui arrivait des Indes, ne devait pas connaître les quartiers de la Chapelle comme sa poche.

— Il a donc dû s'enquérir de son chemin à l'un et à l'autre.

— Très bien raisonné. Nous allons demander d'abord aux agents du poste de la rue de l'Evangile s'ils se souviennent d'avoir vu le particulier.

— Le diable, c'est qu'il y a déjà longtemps.

— Bah ! dans ce quartier-ci, quand un particulier bien mis vient vous demander la rue du Pré-Maudit, on l'en dirait clairement.

— Au fait, tu as raison, et l'on se rappelle alors sa figure, au moins pendant quelque temps.

Bouton et Géruze se rendirent donc au poste et demeurèrent aux sergents de ville s'ils reconnaissaient la figure de Lestremont.

Tous hésitèrent d'abord. Mais Bouton leur donna quelques explications, leur dit que ce monsieur avait dû se faire indiquer la rue du Pré-Maudit, et l'un d'eux se souvint qu'en effet un individu dont le figure ne lui était pas restée dans la mémoire, lui avait demandé son chemin pour s'y rendre ; mais ils ne pouvaient affirmer que ce fût l'homme de la photographie qu'on lui montrait. Alors Géruze et son compagnon allèrent successivement chez tous les marchands de vins, chez tous les épiciers, chez tous les boulangers de la rue de la Chapelle, et grâce à la photographie, ils acquirent la certitude que Lestremont était entré dans plusieurs maisons pour obtenir l'adresse de Denisard.

— A preuve, fit observer un débitant, que je dis à ma femme : En voilà un qui va encore se faire étrangler par cette canaille d'usurier.

— Ça, c'est vrai, appuya aussitôt la femme du marchand de vins.

Plusieurs autres habitants du quartier reconnurent Lestremont.

Il n'était donc plus douteux que celui-ci fut venu chez Denisard.

Or, ce dernier ne pouvait nier avoir versé les billets révélateurs chez Martineau. Donc il y avait de fortes présomptions pour qu'il fût l'assassin.

Dès ce moment même, Bouton et Géruze étaient persuadés qu'ils tenaient le coupable.

Ils ne se trompaient pas. C'était bien Denisard qui avait commis le crime, et il suffira de rappeler deux ou trois particularités de ce récit pour mettre en lumière le mobile auquel avait cédé le misérable.

Lestremont était justement arrivé à Paris deux ou trois jours après l'entr